

Quelques souvenirs de M. Léon de la Cressonnière : au tir de Schwytz. - Kes vraunebt d'élite, origine de cette qualification. - Le Cercle de la Morue

Autor(en): **Cressonnière, Léon de la**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 34

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui disait avoir hâte de rentrer à Paris, où il était attendu, et qui ne consentait à rester parmi nous que quelques jours, au plus quelques semaines, se décida tout à coup à se fixer à Lausanne pour six mois!...

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans nos journaux de juillet 1834 :

Le Conseil de santé, après s'être convaincu que les remèdes de M. Williams pouvaient être efficaces dans de certains cas, et n'étaient pas d'ailleurs nuisibles à la santé, lui a permis l'exercice de son art dans le canton de Vaud pendant six mois. Ce seul fait suffit pour répondre aux attaques dirigées contre cet oculiste avec un acharnement dont il y a heureusement peu d'exemples chez nous.

D'un autre côté, M. Convers, docteur-médecin à Vevey, écrivait à la *Gazette de Lausanne* une lettre, dans laquelle il disait :

J'ai vu un jeune garçon de Montreux, aveugle de naissance, qui me fut présenté il y a quatorze ans pour l'opérer de deux cataractes, ce que je n'entrepris pas, ayant reconnu qu'elles étaient accompagnées de goutte seréine. Depuis lors, il est resté complètement aveugle; aujourd'hui, après le traitement de M. Williams, il voit assez pour se conduire. J'en ai vu un autre qui était aussi aveugle, guéri au point de relever une épingle jetée sur le plancher au hasard.

Quoiqu'il en soit des cures merveilleuses de M. Williams, on remarquera sans doute, dans la déclaration du Conseil de santé, la phrase que nous avons soulignée : *pouvaient être efficaces dans de certains cas, etc.*

D'un autre côté, ce qui précède nous montre combien il était difficile à cette époque de faire soigner les maladies des yeux, et comment, faute d'oculistes sérieux, les malades, sans cesse en quête d'un guérisseur, et alléchés par de bruyantes réclames, se confiaient aveuglément à des mains inconnues.

* * *

Dix ans plus tard, cependant, c'est-à-dire en 1844, s'ouvrait notre hôpital ophthalmique, ayant à sa tête M. le docteur Recordon, dont la réputation se répandit rapidement au-delà de nos frontières, et dont le digne successeur, M. Marc Dufour, continue aujourd'hui l'œuvre si bien commencée, avec toute l'habileté et la haute compétence que lui donnent ses éminentes qualités.

Pour mieux se rendre compte du chemin parcouru et des progrès réalisés depuis l'époque où M. Williams faisait tant de bruit dans notre ville, il suffit de glaner quelques chiffres dans le compte-rendu de l'Asile des aveugles, pour l'année 1892 :

Malades admis et traités dans le courant de l'année, 602. Guéris, 365. Améliorés, 114.

La consultation publique a été utilisée par 2378 personnes, et le chiffre total

des consultations s'est élevé à 6410. Opérations 327.

L. M.

Quelques souvenirs de M. Léon de la Cressonnière.

Au tir de Schwytz. — Les vraiment d'élite, origine de cette qualification. — Le Cercle de la Morue.

Dans les lignes que nos journaux ont consacrées à la mémoire de M. de la Cressonnière, on a rappelé sa participation toujours si vive, si dévouée à nos tirs cantonaux et fédéraux, ainsi qu'au tir annuel de la Société des carabiniers de Lausanne, dont il était membre.

A ce propos, nous aimons à relire la lettre qu'il nous écrivait des bains de Baden, d'où il était allé « faire sa coupe » au tir fédéral de Schwytz, en juillet 1867. Elle montre éloquentement combien il était attaché à notre pays, dont il avait fait, comme on l'a dit, sa seconde patrie. En voici quelques alinéas :

Mercredi, la députation vaudoise est arrivée et c'était jusqu'alors la plus nombreuse. La musique militaire, les grappes de raisin ornant les chapeaux, lui donnaient un cachet particulier; aussi la colonne vaudoise a produit un bon effet et les Schwytzois l'ont accueillie avec une véritable sympathie. Le discours de M. Roguin, en remettant le drapeau, a été charmant de verve patriotique, d'à-propos et vivement applaudi.

La réponse de M. de Reding eût pu nous faire un peu rougir par les éloges prodigués à notre patriotisme, à notre énergie au moment du danger; il a cité 1838. Mais comme après tout il disait la vérité, nous avons pris le parti d'applaudir à tout rompre et de boire à l'envi dans les coupes de Charles-le-Téméraire. Au dîner, M. Ruchonnet a fait un discours des plus chaleureux, et, lorsque présentant les raisins et le blé, qui nous servaient de ralliement, il a dit que c'étaient les produits de la paix que nous apportions à Schwytz, les hourras n'ont pas manqué. En résumé, les Vaudois ont été très bien accueillis et leurs tireurs ont placé haut leur rang parmi les carabiniers, ce qui, vous le comprenez, a beaucoup embelli la fête pour les cœurs vaudois, et je me compte hardiment parmi eux.

Je suis enchanté de mon premier tir fédéral, et croyez bien qu'avec mon âge et malgré la petite pointe d'exaltation que vous me connaissez, je vous parle sérieusement et sincèrement en vous disant que de telles fêtes ne sont possibles qu'en Suisse, avec l'esprit public et les mœurs suisses, et qu'elles servent utilement à resserrer les liens des membres des différents cantons et à entretenir leur patriotisme. Le mien a été vivement excité et le souvenir que j'en emporte sera des plus durables.

Heureux, cent fois heureux pays où le peuple se donne de pareilles fêtes sans s'adresser à l'autorité; où la gaieté, la sympathie règnent, où l'ordre est maintenu par chacun, sans le *tricorné* du gendarme; où pas un accident n'arrive au milieu d'une foule compacte de

tireurs, et où l'on peut trouver assez de dévouement pour composer un comité entreprenant une aussi vaste organisation et la menant à bien!

Je suis venu à Baden me reposer de ma fatigue, qui était forte, je vous l'avoue, et je vous écris sous l'impression d'une joie peut-être d'enfant, mais vous me connaissez assez pour me comprendre et être indulgent, et sur mon manque involontaire de parole et sur la rédaction décousue de ma lettre.

Agrez, cher rédacteur, mes sincères salutations.

L. DE LA CRESSONNIÈRE.

A la fête des carabiniers qui eut lieu à Lausanne en juin 1867, on remarquait, à l'entrée de la Grenette, qui servait de cantine, le quatrain suivant composé par M. de la Cressonnière :

Carabinier, sur toi, soldat vraiment d'élite,
Le pays peut placer son plus ferme soutien.
Au combat, l'ennemi connaîtra ton mérite,
A la paix, le canton son meilleur citoyen.

En reproduisant ce quatrain dans le *Conteur*, nous le faisons suivre de ces quelques réflexions :

« A la lecture de ces vers, on se demande tout naturellement comment d'antre il faut s'y prendre pour être bon citoyen sans être carabinier. La question, paraît-il, n'est pas facile à résoudre. D'un autre côté, cependant, il est possible d'être bon soldat sans être carabinier, car, pendant la fête, le service de garde, à la Pontaise et sur la Riponne, a été fait par des recrues de la caserne. De simples soldats de l'infanterie veillaient sur la fête des carabiniers. »

Ces quelques lignes nous valurent la spirituelle réponse qu'on va lire :

Lundi, 24 juin 1867.

A la rédaction du *Conteur vaudois*.

Cher rédacteur,

Mea culpa, maxima mea culpa! Je m'accuse humblement de la confection de ce malencontreux quatrain que je ne croyais pas destiné à exciter une critique ou patriotique ou littéraire; je n'y avais vu qu'une devise spécialement faite pour les personnes de la fête, comme toutes celles que l'on fait en pareil cas pour les chanteurs, gymnastes, etc., etc. Mais, puisque critique il y a, examinons les méfaits de ces quatre malheureux alexandrins. Je prends les mots soulignés.

Soldat vraiment d'élite.

Eh bien! voyez ce que c'est d'avoir l'esprit mal tourné! je ne vois là absolument que la vérité vraie. Un corps d'élite est un corps choisi dont tout le monde ne peut pas faire partie. Or, pour être carabinier, il faut passer un examen; en est-il de même dans le reste de l'armée? et l'autorité militaire multiplie assez les prises d'armes des carabiniers, pour les confirmer dans l'idée qu'ils sont un corps spécial, *choisi*, d'élite, en un mot. Si l'on prend le mot d'élite dans le sens de brave, d'instruit, de solide, alors on me permettra de faire remarquer que les carabiniers y ont bien droit, et que la réserve pourrait se plaindre de voir appeler élite les jeunes recrues de vingt ans; car elle, réserve, est aussi

brave et doit être plus instruite, plus solide, ayant servi dix ans avant d'être réservée. Donc le mot de la devise était nécessairement pris dans le sens de corps spécial, de corps *choisi*, *eligere*, choisir, donc rigoureusement vrai.

Son plus *ferme* soutien :

Bon Dieu ! il y a, et j'en suis heureux, 27 ans révolus que j'habite le canton de Vaud : j'ai toujours entendu dire dans les tirs cantonnaires, à la tribune, dans les conversations, partout, que la force de la Suisse était surtout dans sa carabine. La réputation des carabiniers suisses est européenne ou plutôt universelle. Et qui peut connaître le nombre des métaphores où les balles de carabines, les carabines et les carabiniers ont pris place sans réclamation ? Est-ce pour avoir fait une métaphore en douze syllabes et dans une fête de carabiniers militaires que cela devient critiquable ? J'ai toujours l'esprit assez mal tourné pour ne pas le croire.

Son *meilleur* citoyen.

Ah ! c'est ici où je suis pris. Le canton connaîtra le carabinier comme son meilleur citoyen, donc celui-là qui n'est pas carabinier n'est pas aussi bon citoyen... Oh ! mais ! je renie le *sylogisme* ; d'abord parce que je n'y ai pas pensé, ensuite parce que je ne croyais pas qu'on eût pu le penser pour moi, ne croyant pas participer à un cours de rhétorique. J'en appelle à vous, cher rédacteur, pourrait-on faire, je ne dis pas seulement un quatrain, mais une poésie quelconque, s'il fallait épiloguer sur chaque mot. N'est-il pas évident que le sens de ces vers était que le carabinier doit être ou s'efforcer d'être, à la guerre le meilleur soldat, à la paix le meilleur citoyen. Morbleu ! que chaque corps, que chaque Vaudois en dise autant et tout sera pour le mieux. Mais s'en montrer piqué ! ah ! C'est comme si les trois cantons primitifs se fâchaient quand on appelle les Suisses, en général, les enfants de Guillaume-Tell ; car même en acceptant pour *historique*, *l'histoire* de Guillaume-Tell, en quoi a-t-il fondé ou sauvé la Suisse ? et les trois cantons perdant la bataille de Morgarten, comment l'arbalète de Tell y eût-elle remédié ? et pourtant personne ne s'insurge contre ce titre de père de la patrie. Je trouve donc que les amours-propres qui se sont froissés ont été un peu vifs dans leur appréciation, et que ce pauvre quatrain n'est pas si noir qu'on veut bien le dire.

Pour terminer, si un chef de corps adressait à ses soldats l'allocution suivante : « Soldats, vous êtes vraiment une troupe d'élite et la Patrie compte sur vous, comme sur ses plus fermes soutiens ; au feu, faites connaître à l'ennemi ce que vous valez ; mais si, dans la bataille, vous vous montrez les plus braves soldats, dans la paix, le pays trouvera en vous ses meilleurs citoyens. »

Je me tâte, je m'interroge, je ne sais vraiment pas comment je pourrais me trouver blessé de ces mots, si je ne faisais pas partie de ce corps. La devise incriminée n'était-elle pas censée une allocution des chefs des carabiniers à leurs soldats ?

Vous voyez, cher rédacteur, que je persiste à avoir l'esprit mal tourné. Que voulez-vous ? N'avons-nous pas tous notre petit *coup de marteau* ? et ceux qui sont plus ou moins poètes, un coup un peu plus marqué ? Donc, à ce titre, je réclame votre indulgence, et

vous prie d'agréer, aussi cordialement que je vous les adresse, mes sincères salutations.

Bois de Vaux.

L. DE LA CRESSONNIÈRE.

Dans un article sur les *cercles* à Lausanne, en parlant de celui de la *Morue*, nous faisons appel à l'un de ses membres les plus aimés, M. de la Cressonnière, en le priant de bien vouloir nous dire ce qu'il savait sur l'origine du nom de ce cercle. Voici ce qu'il eut l'amabilité de nous écrire :

Lausanne, 21 novembre 1867.

Mon cher rédacteur,

Je commencerai par vous remercier de l'appréciation que vous avez faite de notre cercle de la Réunion. Oui c'est bien un cercle où règnent la bonhomie et l'esprit de tamille, et cela sans ôter la moindre parcelle de l'indépendance de chacun des membres qui s'y rencontrent. C'est véritablement là que j'ai commencé à aimer les Vaudois, à comprendre leur bonté et surtout leur sincère hospitalité, que j'ai retrouvée dans toutes leurs sociétés. Ah ! que de bonnes soirées nous avons passées autour de la table du billard, jouant une modeste poule, servant de prétexte à la causerie et à la gaieté, et attirant souvent par nos éclats la partie plus grave de notre réunion.

J'arrive maintenant à votre appel, exprimé en termes si flatteurs pour moi. Le nom de cercle de la Réunion vient de la fusion du cercle des *Amis* et de celui des *Fabricants*. Quant au nom de cercle de la *Morue*, est-ce une épigramme ? Est-ce une simple énonciation d'un fait ? Les uns prétendent que ce nom vient de l'habitude qu'avaient quelques membres de se réunir un jour de la semaine, le samedi, pour faire un souper où figurait de la morue parfaitement préparée ; je me rallierais assez à cette interprétation. L'épigramme serait celle-ci : Un habitant bien connu de Lausanne avait demandé de la morue au café Morand et n'avait pu en obtenir. On l'envoya au cercle de la Réunion où précisément deux ou trois personnes étaient attablées devant un plat de morue ; il en demanda, refus, il n'y en a pas. — « Mais on en mange à la salle, » dit-il au concierge. — « Ah ! elle a été apportée du dehors, » répondit ce dernier.

Désappointé, le *demandeur* aurait dit : « Voilà un beau cercle de la *Morue* où l'on en mange, et où l'on n'en veut pas donner ! » Et le nom serait resté. Vous voyez dans tous les cas, que l'intéressant animal que l'on pêche à Terre-Neuve, a donné indirectement ce *sobriquet* au cercle de la Réunion.

Agrez, Monsieur, etc.

L. DE LA CRESSONNIÈRE.

Lo crédit.

Dein stu mondo, y'ein a que s'avont sè teri d'affères quand bin ne sont què dâi pourro diablo ; mâ c'est dâi lulus que vayont bê, que ne sont pas tzaropès, que s'avont cartiulâ et que ne medzont pas mé dè toma què dè pan, et que pâovont mémameint sè mettrè dè coté on pere pø la sâi ; tandi que dâi z'autro,

qu'ont oquiè, ne sont pas pi fatus dè sè gardâ cein que l'ont et rupont tot, et soveint, sein sè mau conduire ; mâ c'est dâi gaillâ que ne vayont pas pe liein què lâo bet de naz et que ne s'avont pas sè peinsâ ein leu mémo que s'on n'a pas fauta d'oquiè vouâi, on pâo ein avâi fauta déman et que dépeinsont po dâi bambioulès, dâi folerà, cein que porrâi boutsi ou bon perte. Et pi lâi a cé tsancro dè crédit, qu'est on dérupito iø on sè rebedoulè s'on lâi met pas onna barge ein bailleint dâi z'acompto, kâ se clliâo que dâivont font état d'âobliâ lâo dettès, clliâo à quoui ont dâi ont 'na rasvegnance dâo tonaire.

« Suivant ta borsa, gouverne ta gâola, » se diont lè dzeins bin avezâ, et ma fâ l'ont bin réson, et s'on ne pâo pas pâyi compteint, ne faut jamé atsetâ cein qu'on s'ein pâo passâ, et ne pas fèrè coumeint lo Dâvi à la Guegne, qu'a fini pè ètrè à la tserdze dè la coumouna, po cein que c'étâi on gaillâ que n'étâi pas on crouio soudzet, mâ on coo qu'atsetâvè tot à crédit.

On dzo que lo régent fasâi fèrè dâi réglès pè l'écoula, fasâi comptâ âi z'einfants diéro faillâi po atsetâ tant dè café, tant dè sucro, tant dè tsecoria et autrès marchandi, et sè peinsâvè que clliâo bouébo dévessont savâi diéro cotâvè la livra.

— Diéro cotè lo sucro ? se fe âo bouébo à Dâvi.

— Ne sé pas, se repond lo gosse.

— Coumeint, te ne sâ pas ! n'est-te pas tè que te va fèrè lè coumechons po ta mère pè la boutequa ?

— Oi.

— Adon te ne sâ pas diéro cotè lo sucro ?

— Na.

— Et coumein fâ-tou po payi ?

— On fâ marquâ !

Eh bin, vouaiquie lo drâi tsemin po allâ à l'hépetau.

Le Temple.

Chacun connaît ou tout au moins a entendu parler de ce grand marché parisien où l'on peut se vêtir de pied en cape à des prix fabuleusement bas ; où l'on trouve tout ce qui est nécessaire pour monter économiquement un ménage : linge de lit et de table, meubles de toutes espèces, batterie de cuisine, etc., etc.

Le journal *La France* donne les détails suivants sur cette vaste installation :

« Le public est admis au Temple tous les jours, de neuf heures à midi, moyennant un droit d'entrée de cinq centimes.

Quand arrive neuf heures moins le quart, l'inspecteur du marché sonne la cloche, et l'on voit déboucher des quatre escaliers quatre groupes d'hommes et de femmes qui se dirigent rapidement vers leur place.